

Version actualisée • Octobre 2017 •

Destination EUROPE et un peu plus loin... au départ de la LORRAINE



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDEENNE LORRAINE



FEJ
FEDERATION EUROPEENNE
DE LA JEUNESSE



Erasmus+

PORTAIL EUROPEEN
DE LA JEUNESSE



POUR PARTIR EN EUROPE, COMMENCEZ PAR NOUS RENCONTRER

ÉTUDES

EMPLOI

VOLONTARIAT

STAGES

PROJETS

ÉCHANGES

Un réseau près de chez vous
www.eurodesk.eu



**Pour tous vos projets de mobilité
contactez votre correspondant Eurodesk en Lorraine !**

**CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE
DE LORRAINE**

20, quai Claude le Lorrain – 54000 NANCY
Tél : 03.83.37.04.46 / accueil@crijlorraine.org

www.jeunesenlorraine.org



Note au lecteur



Que ce soit pour ses études, un stage, pour des vacances, pour travailler ou tout simplement pour changer d'air, les solutions pour partir à l'étranger sont nombreuses.

Ce guide, rédigé par le Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine, vous permet de trouver la bonne méthode pour vous orienter dans vos démarches et propose l'information nécessaire, pratique, complète et fiable pour mener à bien votre projet de mobilité à l'international.

Nous vous invitons à prendre le temps de préparer votre départ, mais aussi votre retour en analysant les pistes proposées, et les dispositifs qui sont à portée de main et mis en œuvre en région.

À travers ce guide, vous découvrirez l'ensemble des organismes à contacter en Lorraine pour réaliser votre projet de mobilité quel qu'il soit.

Conscientes des atouts que peut apporter une expérience à l'international, les équipes du réseau Information Jeunesse Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, leurs partenaires transfrontaliers européens belges, luxembourgeois, allemands vous accueillent au quotidien dans leurs locaux et vous accompagnent dans vos recherches d'informations et vos projets !

Puisse ce guide vous aider à vivre une expérience à la hauteur de vos espérances et dans de bonnes conditions en Europe ou un peu plus loin... tout en imaginant votre projet de vie au retour.

Bon voyage, profitez pleinement de ce temps de mobilité !

Le CRIJLorraine - Réseau EURODESK

Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine - pour le réseau IJ

Retrouvez-nous sur www.jeunesenlorraine.org

Le Guide Destination Europe et un peu plus loin est une publication du réseau Eurodesk France : Coordination éditoriale : Claire Conlon (CIDJ)

Ce guide a été édité avec l'aide de la Communauté Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par Eurodesk France et le CIDJ et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les correspondants Eurodesk des Centres régionaux d'Information Jeunesse en France.

Version Lorraine 2017 :

- *Directeur de la publication : Denis Viaggi • Directrice éditoriale : Line Parent-Balteau*
- *Actualisation et rédaction : Rose-Anne Vernel - info@crijlorraine.org*

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

SOMMAIRE

Destination
EUROPE
et un peu plus loin...
au départ de la
LORRAINE

10 BONNES RAISONS DE PARTIR P. 5

PRÉPARER VOTRE DÉPART ET VOTRE RETOUR P. 6

Langues.....	P. 6
Papiers.....	P. 6
Sécurité sociale et santé	P. 6
Transport.....	P. 7
Logement	P. 7
Argent.....	P. 7
Allocation chômage	P. 7
Impôts	P. 7
Retraite.....	P. 8
Retour.....	P. 8
Valoriser votre expérience	P. 8

FAIRE DES ÉTUDES..... P. 9

Quand partir	P. 9
Partir à titre individuel	P. 9
Partir dans le cadre d'un programme.....	P. 10
Trouver une aide	P. 11
Contacts utiles en région	P. 13

TROUVER UN STAGE P. 15

Réglementation des stages	P. 15
Comment chercher	P. 15
Partir dans le cadre d'un programme	P. 16
Trouver une aide	P. 17
Contacts utiles en région	P. 19

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB P. 21

Comment chercher un emploi.....	P. 21
Reconnaissance professionnelle	P. 22
Comment chercher un job saisonnier ...	P. 22
Rédiger votre candidature.....	P. 23
Autres pistes	P. 23
Contacts utiles en région	P. 24

FAIRE DU VOLONTARIAT P. 25

Service volontaire européen (SVE)	P. 37
Service civique à l'international	P. 25
Volontariat franco-allemand.....	P. 25
Service éco-citoyen transfrontalier	P. 25
Volontariat de solidarité internationale (VSI)	P. 26
Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA).....	P. 26
Volontariat des Nations Unies (VNU)	P. 26
Volontariat international de la francophonie (VIF)	P. 26
Volontariat de l'aide de l'Union européenne	P. 26
Corps européen de solidarité (CES)	P. 26
Contacts utiles région	P. 27

PARTIR AUTREMENT P. 28

Partir dans le cadre d'un programme.....	P. 28
Chantiers internationaux	P. 28
Partir en séjours linguistiques.....	P. 28
Autres pistes	P. 28
Aides et bourses de voyage	P. 29

EN SAVOIR PLUS P. 30

L'information à la source	P. 30
L'information en région	P. 31



10 BONNES RAISONS DE PARTIR !

Envie de changer d'air ? L'idée de partir vous trotte dans la tête depuis un moment, mais vous hésitez encore ? Partir à l'étranger est une expérience formatrice et enrichissante... voici quelques raisons qui vous aidera à sauter le pas !

- 1 **Vive l'autonomie !** Lorsque vous aurez vécu plusieurs mois à l'autre bout du monde, les petits tracas du quotidien vous feront sourire. Loin de votre famille, de vos amis et de votre zone de confort, vous apprendrez à trouver des solutions et à vous débrouiller seul.
- 2 **Apprendre autrement !** Quel que soit l'objet de votre mobilité, une expérience internationale vous permet de découvrir d'autres façons de travailler ou d'étudier, d'autres méthodes d'apprentissage, d'autres formes d'organisation. C'est une excellente façon de développer vos compétences et de devenir force de propositions dans votre vie professionnelle future.
- 3 **« L'Auberge espagnole » :** On part seul, mais on ne rentre jamais seul. Partir, c'est l'occasion unique de rencontrer des jeunes venus du monde entier ! Vous reviendrez avec un carnet d'adresses véritablement international.
- 4 **« Jag talar svenska » (Je parle suédois) :** Le moyen le plus efficace d'apprendre une langue, c'est d'être obligé de la parler : instinct de survie ! Même si les premiers jours peuvent être fatigants, vous allez être surpris de la rapidité à laquelle vous progresserez !
- 5 **Immersion totale :** Vous n'êtes pas simplement « de passage ». Vous allez avoir le temps de découvrir un pays en profondeur, ses habitants, et vous pourrez témoigner d'un vrai « vécu » à votre retour.
- 6 **« Connais-toi toi-même » :** Rien de tel qu'une expérience internationale pour faire le point sur vos valeurs et vos atouts !
- 7 **Choc culturel ? Soyez prêt à découvrir la vie sous un nouvel œil !** Glissez-vous dans la peau d'un habitant du pays et adoptez un nouveau mode de vie et une nouvelle culture le temps de votre séjour !
- 8 **Boostez votre CV :** Une expérience internationale, ça se valorise dans un CV ! Elle fera de vous un candidat plus intéressant !
- 9 **Développez votre « adaptabilité » :** En découvrant une culture, des personnes ou une langue, vous apprendrez à vous adapter à de nouvelles situations, qualité très appréciée des employeurs !
- 10 **« Open your mind! » :** À travers vos rencontres, votre regard sur les autres évoluera et vous rendra plus ouvert, plus tolérant. C'est une expérience humaine avant tout !

PRÉPARER VOTRE DÉPART ET VOTRE RETOUR

Vous partez pour des études, un stage, un emploi ou un volontariat ?

La préparation de votre départ est la première étape d'un séjour réussi, ne l'oubliez pas !

Voici quelques indications qui vous seront utiles.

Langues

Selon les projets, il n'est pas impératif de parler la langue du pays d'accueil. Pensez toutefois à tester votre niveau et à vous préparer.

www.bulats.org

<http://dialangweb.lancaster.ac.uk>

Pas besoin d'être bilingue !

Avant votre départ, imprégnez-vous de la langue du pays en utilisant des applis (Duolingo, Babbel...), en regardant vos films et séries en V.O, en participant à un café des langues ou à un tandem linguistique dans votre ville, ou en échangeant en ligne avec des jeunes du monde entier.

www.ipfpenfriends.com

www.epals.com

BON À SAVOIR

Vous vous apprêtez à vivre une mobilité Erasmus+ ? Ce programme européen vous offre un soutien linguistique en ligne ! Avec la plateforme **Online Linguistic Support (OLS)**, testez votre niveau et suivez un cours dans l'une des 12 langues proposées, avant et pendant votre mobilité.

<http://erasmusplusols.eu>

Papiers

En Europe

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour se déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE.

Si vous partez plus de 3 mois pour étudier, travailler ou mener un projet, selon le pays, il sera nécessaire de vous enregistrer auprès des autorités (généralement à la mairie ou au commissariat de police). Vous obtiendrez alors une attestation d'enregistrement de durée illimitée.

<http://europa.eu/youreurope>

Rubrique *l'Europe est à vous / Citoyens / Formalités de séjour*

www.service-public.fr

Rubrique *Particuliers / Etrangers / Résider à l'étranger*

À l'international

Pour entrer dans la plupart des pays hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études) est souvent exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous vous rendez.

www.diplomatie.gouv.fr

> Rubrique *Le Ministère et son réseau / Annuaires et adresses du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)*

> Rubrique *Services aux Citoyens / Préparer son expatriation*

BON À SAVOIR

Pour les séjours de longue durée, l'**inscription au registre des français établis hors de France** est conseillée, notamment pour s'inscrire sur les listes électorales ou obtenir une nouvelle carte d'identité. Contactez le consulat français de votre pays d'accueil ou rendez-vous en ligne sur www.service-public.fr

Sécurité sociale et santé

En Europe

Demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à votre caisse d'assurance maladie. Gratuite et valable deux ans, elle est reconnue dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Elle permet la prise en charge des soins de santé médicalement nécessaires dans le pays du séjour.

Si vous avancez vos frais médicaux ou avez une consultation privée, conservez vos factures et justificatifs de paiement et adressez-les à votre caisse d'assurance maladie, avec le formulaire S3125 « Soins reçus à l'étranger », pour vous faire rembourser à votre retour en France.

Pour les salariés, la protection sociale varie selon les statuts :

- Les salariés détachés par une entreprise française sont soumis au système de sécurité sociale français, et leurs cotisations sont versées en France.
- Les salariés d'entreprises d'un pays de l'UE et les travailleurs frontaliers relèvent du régime de sécurité sociale du pays où ils travaillent, et ils cotisent au régime du leur pays d'accueil.

À l'international

Hors UE, vos soins médicaux peuvent être pris en charge par votre caisse d'assurance maladie sous certaines conditions. En général, seuls les soins urgents imprévus pourront éventuellement être remboursés, mais vous devrez régler vos frais médicaux sur place.

Selon les pays, des vaccinations peuvent être nécessaires, voire obligatoires. Quelle que soit la destination, pour un long séjour il est conseillé de souscrire un contrat d'assistance ou d'assurance, qui garantit le remboursement des frais médicaux engagés et le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger.

www.ameli.fr (Caisse primaire d'assurance maladie – CPAM)

www.cleiss.fr/particuliers/index.html

(Centre de liaisons européennes et internationales de sécurité sociale – CLEISS)

www.cfe.fr (Caisse des Français de l'étranger)

BON À SAVOIR

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe.

BON À SAVOIR

Pour les jeunes en situation de handicap, le programme Erasmus+ prévoit la prise en charge des frais médicaux réels et de l'accompagnement nécessaire, en plus de la bourse de voyage et de frais d'hébergement.

www.agence-erasmus.fr

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Transport

Il est préférable de repérer vos billets d'avion sur les sites comparateurs, puis de les acheter sur le site officiel de la compagnie aérienne. Pensez à prendre vos billets à l'avance et à lire les conditions (enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages...) car celles-ci varient selon les compagnies.

Plusieurs compagnies de bus (Eurolines, Megabus, Ouibus, ...) desservent plus de 1 500 villes européennes.

Si vous préférez le train, les Pass Interrail vous permettront de voyager à prix réduit pendant une durée limitée. (<http://fr.interrail.eu>)

Le covoiturage reste aussi une possibilité pour vous déplacer sans vous ruiner. Le permis de conduire français est reconnu dans les 28 Etats membres de l'UE, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein.

Pour voyager en bateau, informez-vous sur les lignes de ferry existantes. (www.ferrylines.com et www.aferry.fr)

Le permis de conduire français est reconnu par convention dans les 28 États membres de l'UE, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein.

<http://europa.eu/youreurope>

Rubrique Citoyens / Voyager / Droits des passagers

Logement

Logement temporaire

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension : toutes ces formules vous permettront d'avoir du temps pour approfondir votre recherche.

Auberges de jeunesse dans le monde :

www.hihostels.com

www.french.hostelworld.com

www.ymca.int

Logement chez l'habitant :

www.bedycasa.com

www.airbnb.fr

www.yestudent.com

www.uniplaces.com

www.couchsurfing.com

Logement de longue durée

Les foyers d'étudiants ou de jeunes travailleurs et les cités universitaires n'existent pas dans tous les pays. Les services des relations internationales des universités peuvent orienter les étudiants dans leurs recherches.

La colocation reste l'une des solutions les plus répandues pour trouver un logement à l'étranger. Pour avoir des pistes spécifiques au pays dans lequel vous partez, contactez le CRIJ de votre région.

www.morningcroissant.fr

www.werom.com

Argent

Si vous souhaitez utiliser votre compte français pendant votre séjour de quelques mois à l'étranger, examinez avec votre banquier les conditions de gestion à distance (coût des virements, utilisation de votre carte à l'étranger et montants des retraits autorisés par semaine).

Si vous choisissez d'ouvrir un compte à l'étranger, les justificatifs demandés varient selon les pays (justificatif de domicile, titre de séjour si hors UE, attestation d'études). Demandez une lettre de recommandation à votre banque française, ça peut toujours être utile !

Pensez aux cartes de réductions pour les transports, logements, lieux culturels, etc.

Carte jeune internationale > <http://carteiytc.fr>

Carte Jeunes européenne > www.cartejeunes.fr

Carte d'étudiant internationale > www.isic.fr

Carte FUAJ > www.fuaj.org

Allocations chômage

Vous pouvez transférer vos allocations chômage pendant 3 mois dans les pays de l'Espace économique européen (EEE).

- Avant de partir, faites remplir le formulaire U2 par votre agence Pôle emploi puis, dès votre arrivée dans le pays d'accueil, inscrivez-vous comme demandeur d'emploi auprès de l'organisme compétent.

- Si vous percevez une indemnité dans un pays de l'EEE et que vous rentrez en France : faites remplir le formulaire U1 par l'organisme compétent avant de quitter le pays.

Si vous rentrez en France après avoir travaillé à l'étranger, Pôle Emploi peut vous verser, sous conditions, une allocation temporaire d'attente (ATA). Enfin, si après avoir travaillé à l'étranger vous trouvez un emploi en France, Pôle emploi tiendra compte des périodes de travail accomplies à l'étranger dans le calcul de votre durée d'affiliation

<http://europa.eu/youreurope>

Rubrique Travail et Retraite / Chômage et Allocations

www.pole-emploi.fr

Rubrique Candidat / Pôle emploi et moi / Mes allocations / Situations et professions particulières / L'indemnisation du chômage en Europe

Impôts

Il n'y a pas d'harmonisation au niveau communautaire des règles de l'impôt sur le revenu. Dans la plupart des pays européens, les impôts sont retenus à la source sur le salaire. L'endroit où vous allez payer vos impôts dépend de votre domiciliation fiscale et de l'existence ou non d'une convention fiscale entre la France et le pays d'accueil.

Si vous travaillez dans un autre pays de l'UE plus de 6 mois par an, vos impôts seront retenus à votre domicile fiscal, donc sur place. Si votre séjour est de moins de 6 mois par an, vous payerez vos impôts en France.

<http://europa.eu/youreurope>

Rubrique Travail et Retraite / Fiscalité / Impôts sur le revenu à l'étranger

www.impots.gouv.fr

Rubrique International / Particulier

Retraite

Chaque pays a son système de protection sociale et l'âge de la retraite varie d'un pays à l'autre. Il existe néanmoins au sein de l'UE une coordination des régimes obligatoires de sécurité sociale. Elle permet à toute personne ayant travaillé dans plusieurs pays de faire valoir ses périodes de travail à l'étranger pour le calcul de sa pension retraite. C'est le centre de sécurité sociale du dernier pays où vous avez travaillé qui traite le dossier.

www.lassuranceretraite.fr

Retour

Un séjour à l'étranger va booster votre projet professionnel et personnel. À vous de bien le valoriser ! Certaines démarches sont à engager avant votre départ de l'étranger. D'autres doivent être faites dès votre retour en France :

Si vous poursuivez des études à votre retour vous devrez anticiper votre réinscription à l'université. (les réinscriptions se font souvent en février/mars : consultez les sites Internet des universités ou des écoles).

Si vous avez travaillé à l'étranger, conservez toutes les pièces justificatives (bulletins de paie, certificats de travail) nécessaires pour votre recherche d'emploi en France.

Vous devrez également signaler votre retour en France au centre des impôts.

www.ufe.org (Union des français à l'étranger)

Rubrique « Je rentre en France »

www.diplomatie.gouv.fr

Rubrique Services aux citoyens / « Le retour en France »

www.service-public.fr

Rubrique Particuliers / Etranger /

BON À SAVOIR

Il est souvent plus facile de partir à l'étranger que de rentrer dans son pays.

C'est pourquoi, le gouvernement a conçu « **Retour en France** ». Pour tout savoir sur les démarches, délais et justificatifs qui vous seront demandés à votre retour en France, connectez-vous sur cet outil interactif.

<http://retour-en-france.simplicite.fr>

BON À SAVOIR

Le CV et le passeport des langues Europass constituent un modèle unique destiné à tout citoyen désirant étudier ou travailler dans un autre Etat membre. Il permet de présenter les compétences et les qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE. Il aide les établissements d'enseignement et de formation ainsi que les employeurs à mieux évaluer les connaissances acquises.

En participant à une action Jeunesse du programme Erasmus+, vous pouvez recevoir un « **Youthpass** ». Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV !

Valoriser votre expérience

Votre séjour à l'étranger a boosté votre projet professionnel et personnel ? Faites-le ressortir dans votre CV et pensez à activer vos réseaux à votre retour !

Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises au cours de votre mobilité: adaptabilité, ouverture d'esprit, découvertes culturelles, perfectionnement linguistique.

Conservez tous les justificatifs de votre expérience à l'étranger dans un dossier: bulletins de paie, certificats de travail, attestation de l'employeur, copie de vos réalisations.

Illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels et restez en veille. N'oubliez pas de configurer les paramètres de sécurité des réseaux sociaux que vous utilisez et de soigner votre e-réputation !

Le portail [Découvrir le monde](http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr) rassemble les programmes et bourses de mobilité, témoignages, actualités et conseils pratiques pour tous les jeunes qui ont #LaBougitude.

Il permet de cibler et comparer les opportunités de mobilité à l'étranger.

decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

FAIRE DES ÉTUDES

*Poursuivre ses études à l'étranger sans être inscrit en France peut être un parcours du combattant !
Mais il existe des possibilités et le réseau Eurodesk est là pour vous aider, alors n'hésitez pas à vous lancer !*

Quand partir

Avant le bac

> Vous pouvez suivre une formation « labellisée » Education nationale dans des écoles, collèges et lycées de 130 pays. Les Français scolarisés dans un établissement d'enseignement français et qui vivent avec leur famille à l'étranger peuvent, sous conditions, recevoir une bourse scolaire.

www.aefe.fr

(Agence pour l'enseignement français à l'étranger)

BON À SAVOIR

La bourse « un an dans un lycée français à l'étranger » vous permet votre année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Londres, Madrid, Munich et Vienne sans rien dépenser (ou presque !).

> Une année scolaire dans un lycée à l'étranger vous permettra d'améliorer considérablement votre niveau de langue. Attention, cette année peut s'avérer très chère et ne sera pas reconnue par l'Éducation nationale à votre retour.

www.unosel.com

(Union nationale des organisations de séjours linguistiques)

www.loffice.org

(Office national de garantie de séjours et stages linguistiques)

> Le bac international (IB) n'est pas reconnu en France. Il est donc recommandé de s'inscrire dans un lycée français à l'étranger afin d'obtenir le bac français, de passer un bac européen ou encore un bac binational reconnu à la fois en France et à l'étranger (AbiBac franco-allemand, BachiBac franco-espagnol et EsaBac franco-italien).

www.ibo.org/fr

(Bac international)

www.eursec.eu

(Écoles européennes)

www.education.gouv.fr

(Bacs binationaux et sections européennes)

Après le bac

Dans l'Union européenne, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Hors Europe, l'accès aux universités se fait le plus souvent en passant des examens. Attention, les droits d'inscription peuvent être relativement élevés.

Après un bac +2

Le bac +2 est souvent sans équivalence à l'étranger. Vous serez probablement admis en première année de formation.

Exception : les étudiants diplômés d'un DUT ou d'un BTS peuvent poursuivre leurs études à l'étranger pour préparer un diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI). Attention : ce diplôme ne sera pas automatiquement reconnu comme un bac +3.

Après un bac +3

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

Au niveau européen, le système de la Licence, Master et Doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.

Pour les pays hors Europe, les modalités d'inscriptions varient selon les organismes de formation, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

Les échanges bilatéraux entre universités permettent de partir dans le monde entier tout en facilitant les démarches.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.euroguidance-france.org

(Informations sur les études en Europe)

<http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice>

(Information sur les systèmes éducatifs en Europe)

Partir à titre individuel

Trouver un établissement et vous inscrire

Les dates et les conditions d'inscription diffèrent selon les pays. Informez-vous et préparez-vous à d'éventuels examens d'entrée.

www.euroguidance-france.org

(Portail pour s'orienter, étudier et se former en Europe)

<http://ec.europa.eu/ploteus>

(Portail sur les opportunités d'études et de formations en Europe)

<http://whed.net>

(Portail de l'Association Internationale des Universités)

www.studyportals.com

(Plateforme internationale de choix d'études)

www.umultirank.org

(Classement des établissements d'enseignement supérieurs en Europe)

Faire reconnaître vos diplômes

Les dispositifs varient selon les pays. L'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme, et donc à décider de vous inscrire ou pas. Le réseau ENIC-NARIC peut vous aider sur la reconnaissance, même si son avis est purement facultatif. Un conseil : commencez à vous y prendre un an à l'avance, car il y a beaucoup de démarches à faire (demande de dispense d'études, attestation et traduction de diplômes, etc.).

www.ciep.fr/enic-naric-france

Partir dans le cadre d'un programme

• Partir avec le programme Erasmus+

Vous êtes collégien ou lycéen

Erasmus+ Enseignement scolaire

Les collégiens (âgés d'au moins 14 ans) et les lycéens peuvent étudier ou participer à un échange de classes à l'étranger.

> **Contactez votre professeur principal, CPE ou principal de votre établissement.**

www.agence-erasmus.fr

ZOOM SUR ... Le programme Robert Schuman

Spécifique à la Lorraine, ce programme interrégional permet aux élèves de Belgique, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Sarre de passer 2 à 4 semaines dans la région de leur correspondant(e) et de fréquenter leur école.

Ce programme s'adresse aux collégiens de 4e et 3e (séjour de 2 semaines) et lycéens (séjour de 4 semaines)

Plus d'informations : Adressez-vous à la DAREIC (voir contact page 13)

Vous êtes lycéen en lycée professionnel ou apprenti

Erasmus+ Formation professionnelle

Les élèves de l'enseignement et de la formation professionnelle (apprentis inclus), peuvent obtenir une bourse pour suivre une période de formation (incluant une période en entreprise obligatoire), de 2 semaines à 12 mois, dans un établissement de formation professionnelle européen. La bourse couvre les frais de voyage, le soutien linguistique et les frais d'hébergement.

> **Informez-vous auprès de votre établissement ou centre de formation, ou adressez-vous à la DAREIC (voir contact page 13)**

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Même si beaucoup de pays proposent des parcours en apprentissage, ce mode de formation n'est pas le plus courant en Europe et varie d'un pays à l'autre.

<http://mavoieproeurope.onisep.fr>

www.europe-et-formation.eu

www.apprentienseurope.fr

Vous êtes étudiant

Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent obtenir une bourse pour suivre une partie de leurs études en Europe et ce, dès leur 2e année d'études universitaires. Ils choisissent de valider un semestre ou une année à l'étranger, et peuvent bénéficier d'une bourse de 150 à 300 € par mois.

> **Contactez le service des relations internationales de votre établissement (ou bien la DAREIC si vous êtes en BTS : voir contact page 13)**

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

Erasmus+ Enseignement supérieur > Masters conjoints Erasmus Mundus

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent préparer leur master (1 ou 2 ans) dans plusieurs pays (au moins deux) pour obtenir un diplôme double, multiple ou conjoint. Les bourses octroyées comportent 2 volets :

- Frais de séjour : 1 000€ par mois (maximum 24 mois).

- Frais de voyage et d'installation : 1 000€ pour un étudiant européen, entre 3 000€ et 4 000€ pour un étudiant non européen.

> **Contactez le service des relations internationales de votre établissement.**

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'études (licence, master, doctorat).

Vous êtes étudiant en situation de handicap et vous souhaitez étudier à l'étranger ? Consultez la carte interactive qui recense les différents niveaux d'accessibilité des universités, des campus et des centres villes en Europe.
<http://exchangeability.eu>

• Programmes bilatéraux et échanges interuniversitaires

De nombreuses universités ou écoles ont passé des accords d'échanges d'étudiants ou de formations en double cursus avec des établissements à l'étranger. Ces programmes permettent la préparation de doubles diplômes.

> **Parlez-en au service des relations internationales de votre établissement.**

www.dfh-ufa.org

L'Université Franco-Allemande représente un réseau d'environ 180 établissements d'enseignement supérieur français et allemands.

www.univ-lorraine.fr/formation/franco-allemand

et <http://cfalor.blog.univ-lorraine.fr>

De la Licence au Master en passant par les diplômes d'ingénieurs, de nombreuses formations franco-allemandes sont également accessibles aux étudiants lorrains !

<http://echanges-etudiants.bci-qc.ca>

Le programme BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire) permet d'effectuer un séjour d'études dans une université québécoise partenaire.

• Autres programmes :

Les programmes BRAFAGRI (Brésil) et ARFAGRI (Argentine)

Les étudiants qui suivent un cursus d'ingénieur ou de vétérinaire dans une école de l'enseignement agricole supérieur peuvent participer à un échange, pendant un ou deux semestre(s), dans une université brésilienne ou argentine partenaire de leur école. Ils bénéficient d'une bourse prenant en charge leurs frais de voyage.

> **Contactez le service des relations internationales de votre établissement.**

www.chlorofil.fr

Rubrique systeme-educatif-agricole/ cooperation-internationale/ mobilite-internationale-des-apprenants / le-programme-concerte-brafagri

<http://moveagri.ning.com/page/boursedger>

Le « Tour de France » des Compagnons du Devoir

Les jeunes de moins de 22 ans et titulaires d'un Bac Pro ou d'un CAP, diplômés de l'enseignement supérieur (en réorientation) ou d'un premier diplôme des métiers des Compagnons du Devoir, peuvent suivre le « Tour de France ».

Cette formation en alternance s'étend sur 4 à 6 ans (selon les profils) et inclut une période d'un an à l'étranger. Lors de leur mobilité à l'étranger, les « itinérants » perçoivent une bourse Erasmus+.

www.compagnons-du-devoir.com

Trouver une aide ou une bourse

• Aides européennes

Prêts Erasmus + pour étudiants en master

Les étudiants de l'enseignement supérieur, admis dans un programme de master dans l'un des 33 « pays programme » d'Erasmus+ autre que le leur, peuvent faire une demande de prêt Erasmus+.

Ces prêts, garantis par l'UE et assortis de conditions de remboursement favorables, vous permettent d'emprunter jusqu'à 12 000 € pour un master sur 1 an et jusqu'à 18 000 € pour un master sur 2 ans.

www.agence-erasmus.fr

Bourse du Conseil de l'Europe

Les étudiants français ou originaires de l'UE, qui bénéficient de la bourse d'enseignement supérieur (sur critères sociaux) en France et qui suivent des études dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent continuer à percevoir leur bourse, sous conditions.

> Contactez le CROUS de votre région.

www.etudiant.gouv.fr

BON À SAVOIR

La **plateforme European Funding Guide**, fondée par une association allemande et cofinancée par la Commission européenne, vous informe sur les différents moyens (bourses, prêts) existant pour financer vos études.

www.european-funding-guide.eu

• Aides nationales

Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant suivre une formation supérieure de 2 à 9 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études, peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € maximum, uniquement s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

> Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

www.crous-lorraine.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet d'études à l'étranger et peu de ressources financières, peuvent faire appel à ce fonds.

> Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Aide à la mobilité du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – Enseignement supérieur long

Les étudiants qui suivent un cursus d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste relevant du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et qui souhaitent effectuer une période d'études à l'étranger d'au moins 6 semaines peuvent bénéficier d'une bourse de 1 000 €.

> Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://moveagri.ning.com/>

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Rubrique élève ou candidat de l'enseignement agricoles / Demander une bourse

<http://agriculture.gouv.fr/mots-cles/mobilite-internationale>

Bourses Politique européenne de voisinage (PEV-UE)

Les étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne) pour y étudier peuvent percevoir une bourse couvrant leurs frais de scolarité, de nourriture et d'hébergement.

www.coleurope.eu

Bourses d'excellence du gouvernement mexicain pour étudiants étrangers

Elles sont destinées aux étudiants étrangers titulaires d'au moins une licence et qui souhaitent poursuivre leurs études dans une université mexicaine.

> Répondez à l'appel à candidatures publié par le ministère des Relations extérieures mexicaines.

www.diplomatie.gouv.fr

« Passeport Mobilité Etudes » pour les étudiants d'Outre-mer

Les étudiants inscrits dans un établissement supérieur hors Outre-mer peuvent, sous conditions, bénéficier du financement partiel ou total de leur billet d'avion aller-retour.

<https://mobilite.ladom.fr>

• Aides régionales, départementales ou municipales

Les Régions, les conseils départementaux et les municipalités peuvent vous accorder des bourses ou prêts pour vous aider à financer vos projets d'études à l'étranger.

BON À SAVOIR

Toutes les bourses ne sont pas cumulables entre elles.

Aides à la mobilité internationale des étudiants de la Région Grand Est

Bénéficiaires : Les étudiants inscrits L3, M1, M2 au titre d'une formation diplômante dans un établissement d'enseignement supérieur de la région Grand Est et effectuant des études validées dans le cadre de leur diplôme.

Destinations : Toutes les destinations sont éligibles, à l'exception de la France, DOM TOM inclus, et des Principautés d'Andorre et de Monaco.

Montant et durée : Forfait études : 500 € pour une durée minimum de 16 semaines. Ce montant est accru de 200€ lorsque l'étudiant est boursier.

Démarches : La demande est à faire dans les 45 jours avant le début de la période d'études à l'étranger, uniquement sur le site internet dédié www.grandest.fr (rubrique vos aides régionales)

Contact : 0.800.400.454 / contact.mobilite.etudiant@grandest.fr

NB : Les aides à la mobilité internationale de la Région Grand Est concernent également les stages à l'étranger (voir détail page 18)

Aide à la mobilité internationale des élèves et étudiants en formation Sanitaire et Sociale de la Région Grand Est

Bénéficiaires : Elèves ou étudiants inscrits dans un Institut de formation du sanitaire et social agréé par la Région Grand Est désirant réaliser une période d'études ou de stage (d'une durée minimale de 5 semaines) dans un organisme à l'étranger dans le cadre de leur cursus de formation.

Destinations : toutes les destinations sont éligibles à l'exception de la France (DOM TOM inclus) et des principautés d'Andorre et de Monaco.

Montant : Montant forfaitaire de 400 € quelle que soit la durée du stage ou des études. Ce montant est majoré de 200€ lorsque l'étudiant est boursier et de 100€ pour les étudiants effectuant leur stage ou leurs études dans un pays frontalier de la région Grand Est (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).

Ce dispositif peut s'appliquer en complément d'une aide à la mobilité ERASMUS+

Démarches : Transmettre un dossier de demande à la Région à desuert@grandest.fr accompagné des pièces suivantes : Attestation de l'Institut de formation d'origine autorisant l'élève, l'étudiant à effectuer une période de formation déterminée dans un organisme identifié à l'étranger / 1 RIB / Copie de la notification de la bourse (pour les étudiants boursiers) / Convention de stage tripartite signée par toutes les parties.

Contact : Véronique DESUERT / Région Grand Est

Tél. 03 87 33 64 94

www.grandest.fr (rubrique vos-aides-regionales / formation-sanitaire-et-sociale-aide-a-la-mobilite-internationale)

Aide à la mobilité de l'Université Lorraine

Bénéficiaires : les étudiants (hors doctorants) inscrits régulièrement à l'Université de Lorraine ne bénéficiant pas d'une allocation ERASMUS+ ou d'une bourse de mobilité internationale sur critères sociaux, effectuant une mobilité académique ou de stage (non rémunérée) de 2 à 9 mois en Europe et à l'international.

Montant : 150 € ou 200 € pour les destinations situées en Europe, selon les pays ; 150 € ou 250 € pour les destinations internationales, selon les pays. La durée de versement des mensualités est précisée dans chaque appel à candidatures

Démarches : dépôt de candidature dans les délais requis des appels à candidatures de l'Université de Lorraine.

> Contacter le correspondant relations internationales de votre composante de rattachement à l'Université de Lorraine www.univ-lorraine.fr/annuaire-des-correspondants-ri-de-composantes

Prêt d'honneur aux études du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Bénéficiaires : Les étudiants de l'enseignement supérieur qui effectuent un semestre ou une année d'études dans une université ou école étrangère intégré dans leur cursus universitaire. (Cette aide ne peut être attribuée qu'à des personnes domiciliées fiscalement en Meurthe-et-Moselle)

Montant : 1 500 €, remboursable sans intérêt, dans un délai maximum de 3 ans, échelonné sur 15 mois à raison de 100 € par mois ou par anticipation.

Démarches : Dossier en ligne sur www.meurthe-et-moselle.fr (Rubrique Les actions/Education Jeunesse Sports / Enseignement supérieur et recherche)

> Contact : 03.83.94.53.35 / diter@departement54.fr

Dispositifs et bourses municipales

Certaines municipalités accordent des bourses ou des aides pour vos projets ou vos voyages. Elles sont souvent réservées aux personnes domiciliées dans la commune. Certaines initiatives locales dans le cadre de villes jumelées permettent parfois des échanges d'élèves entre les villes partenaires.

> Contactez directement le service jeunesse ou relations internationales de votre mairie.

• Bourses des pays les plus demandés

Allemagne

> L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) soutient des programmes individuels d'échange scolaire pour les collégiens et lycéens (programmes Sauzay et Voltaire), des séminaires universitaires franco-allemands pour les étudiants et doctorants, des séjours de recherche documentaire pour étudiants et jeunes chercheurs de toutes disciplines, et des séjours d'études pour étudiants en écoles d'art et en conservatoire supérieur de musique et écoles d'art dramatique.

www.ofaj.org

> L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) propose un vaste programme de bourses, principalement destinées à des étudiants diplômés: bourses d'études pour étudiants germanistes en LLCE et LEA, bourses d'études pour étudiants en master, bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants, et bourses de voyages d'études pour groupes d'étudiants.

<http://paris.daad.de>

> Le Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en Sciences humaines et sociales souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master 2, doctorat ou post-doctorat.

www.ciera.fr

Royaume-Uni

> Le **British Council** propose, sous conditions, des aides et concours pour les étudiants français qui souhaitent commencer ou poursuivre leurs études au Royaume-Uni.

www.britishcouncil.fr

> D'autres bourses d'études pour le Royaume-Uni sont disponibles sur :

www.educationuk.org www.ucas.com
www.rcuk.ac.uk www.prospects.ac.uk

Etats-Unis

> La **Commission Franco-américaine Fulbright** permet aux étudiants français, titulaires d'au moins une licence et souhaitant préparer un master ou un doctorat aux Etats-Unis, de candidater à son « **Programme étudiant** ». Celui-ci est ouvert à tous les domaines d'études et regroupe une quinzaine de bourses, parfois cumulables. Avec un seul dossier de candidature, vous pouvez postuler à plusieurs bourses et bénéficier d'une aide de \$ 6 000 à \$ 45 000 pour une année académique, et de nombreux autres avantages (allocation aux frais de voyage de 1 200 €, gratuité des frais de visa, assurance santé...).

> La **Commission Fulbright** permet aussi aux étudiants inscrits en 1^{ère} ou 2^{ème} année d'études supérieures de participer à un **Summer Institute for Student Leaders from Europe**. Ce séminaire d'été de 5 semaines porte sur une thématique environnementale, entrepreneuriale ou civique, et se déroule sur des campus universitaires des Etats-Unis. Ce programme, entièrement pris en charge par le Département d'Etat américain, s'adresse, en priorité, aux étudiants ayant peu de ressources.

<http://fulbright-france.org>

Canada

> L'**Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)** et **Education Internationale (EI)** aident les Français de 18 à 35 ans, qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (en français ou en anglais) de 1 à 2 ans au Québec, en leur attribuant une aide de 300 €. Pour en bénéficier, les participants doivent obtenir une lettre d'admission d'un centre de formation par le biais d'Education Internationale.

www.ofqj.org

> Le **ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur canadien (MEES)** finance deux programmes de bourse aux élèves étrangers en formation professionnelle :

- La première est une bourse d'excellence et un programme d'exemption des frais de scolarité supplémentaires. La première, permet aux étudiants de percevoir une bourse de \$ 12 750 à \$ 24 000 selon la durée de la formation, d'être exemptés des frais de scolarité supplémentaires, et de bénéficier d'une assurance maladie.

- La deuxième, leur permet d'être exemptés des frais de scolarité supplémentaires. Une candidature suffit pour postuler aux deux programmes.

www.education-internationale.com

> Le **programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier)** encourage les étudiants brillants, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien, en leur attribuant des bourses de \$ 50 000 par an, pendant 3 ans.

www.vanier.gc.ca

• Aides d'associations et de fondation privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.centre-francais-fondations.org

www.fondationvocation.org

www.fondations.org

www.diplomatie.gouv.fr Rubrique Service aux citoyens / Préparer son expatriation / Études supérieures / Financer ses études

BON À SAVOIR

Le « **Guide des bourses** » de la **Fondation de France** est un moteur de recherche qui vous aide à identifier les bourses auxquelles vous êtes éligible.

Selon votre situation et votre projet, une bourse d'études à l'étranger peut vous être attribuée.

<http://bourses.fondationdefrance.org>

Contacts utiles en région

CIO-Relais Europe

8 Place de l'Alma - 57600 Forbach

Tél. 03 87 87 69 27

ce.cio57-forbach@ac-nancy-metz.fr

www.ac-nancy-metz.fr/cio/forbach

Relais du réseau Euroguidance en Lorraine. Informe sur les études en Europe.

DAREIC - Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Rectorat Académie de Nancy-Metz

Site Mably - 6 bis, rue du Manège - 54000 Nancy

Tél. 03 83 86 20 14

ce.dareic@ac-nancy-metz.fr

www.ac-nancy-metz.fr (Rubrique académie/relations Internationales)

Informe sur les programmes de mobilité des collégiens et lycéens :

Erasmus+ Enseignement scolaire, programmes d'échanges Schuman, (Belgique, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Sarre) Picasso-Mob (Espagne), Trans'Alp (Italie), Ronsard (Bulgarie), ...et les programmes OFAJ Sauzay et Voltaire (Allemagne).

Service Régional de la Formation et du Développement de la DRAAF Grand Est

Christophe PINEL

Chargé de mission Coopération internationale

Complexe du Mont Bernard Route de Suippes

CS60440 - 51037 Châlons-en-Champagne

Tel: 03.26.66.20.78 - Port 06.23.76.53.34

Information sur les aides à la mobilité individuelle à l'étranger pour les élèves et étudiants de l'enseignement agricole et sur les programmes de coopération internationale.

Université de Lorraine

Les étudiants régulièrement inscrits à l'Université de Lorraine doivent s'adresser au **correspondant relations internationales** de leur composante de rattachement, qui leur apportera une information de proximité sur les aides financières gérées par la Direction des relations internationales et européennes de l'Université.

www.univ-lorraine.fr/annuaire-des-correspondants-ri-de-composantes

Région Grand Est

> Service Enseignement supérieur et Recherche

Direction de la Compétitivité et de la Connaissance (DCC)

Tél. 0 800 400 454

contact.mobilite.etudiant@grandest.fr

www.grandest.fr (rubrique Mes aides régionales)

Information sur les aides à la mobilité internationale des étudiants de la Région Grand Est (stages et études)

> Pour les aides à la mobilité des étudiants ou élèves en formation sanitaire et sociales : contact : desuert@grandest.fr

CRIJ Lorraine - Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine

20, quai Claude le Lorrain - 54000 Nancy

Tél. 03 83 37 04 46

accueil@crijlorraine.org

www.jeunesenlorraine.org

Point Info OFAJ : Information sur les programmes de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Relais Eurodesk, réseau européen d'information spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international : informations sur l'ensemble des dispositifs de mobilité internationale et les pays étrangers.



TROUVER UN STAGE

Avec un peu de recherche et d'organisation, un CV bien travaillé et des adresses utiles, vous avez la combinaison gagnante pour vivre une expérience enrichissante tant sur le plan professionnel que personnel !

Réglementation des stages

La pratique et la notion de stage ne sont pas identiques dans tous les pays : il n'existe pas de statut unique de « stagiaire » en Europe. Chaque pays ayant sa définition, il est important de s'informer au cas par cas, selon la destination choisie. En effet, si en France, le stage s'inscrit toujours dans le cadre d'une formation, ce n'est pas le cas dans d'autres pays, comme en Italie ou en Espagne, où cette notion s'apparente plutôt à une courte période de travail (temporaire ou occasionnel).

• Convention de stage

En France, chaque stage est formalisé par la signature d'une convention entre l'entreprise, l'établissement d'enseignement et le stagiaire. Il est reconnu comme faisant partie de la formation, en lien avec le diplôme préparé. A l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique : elle n'est donc pas obligatoire. Il est important d'expliquer à votre structure d'accueil en quoi consiste ce document afin de le valider avec elle.

BON À SAVOIR

Vous pouvez partir en stage en Europe et à l'international sans convention puisqu'il s'agit d'une tradition française. Toutefois, demandez un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages éventuels...

• Conditions de travail

Gardez à l'esprit que les conditions de stage dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France : vous pouvez travailler plus (ou moins) que 35 heures, être rémunéré ou non...

www.european-mobility.eu

(Convention de stage « sur mesure » en fonction du pays de destination)

<http://mavoieproeurope.onisep.fr>

(Portail européen pour la mobilité des jeunes en voie professionnelle)

www.euroguidance-france.org

(Portail pour s'orienter, étudier et se former en Europe)

Comment chercher

• Optimiser vos recherches

Pour mettre toutes les chances de votre côté, suivez ces conseils :

- Commencez les démarches environ 6 mois à l'avance
- Évaluez votre niveau linguistique et commencez à le renforcer avant de partir
- Faites le point sur vos compétences et vos motivations
- Définissez le contenu du stage en proposant votre mission « idéale »

- Informez-vous sur la situation économique et les entreprises du pays pour trouver la meilleure adéquation (vos compétences et votre motivation + les besoins de l'entreprise et la situation du pays = stage réussi !)

- Adaptez votre CV et votre lettre de motivation dans la langue et selon les pratiques du pays, personnalisez vos candidatures et n'hésitez pas à faire des relances

• Envoyer des candidatures spontanées

Commencez par contacter le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. Il dispose en général de partenariats avec des structures à l'étranger et peut vous donner des listings d'entreprises.

Pensez à candidater auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, des entreprises ayant des filiales en France et des entreprises locales du pays choisi.

Vous trouverez plus de contacts et d'idées grâce aux annuaires professionnels :

<http://fr.kompass.com> (Entreprises par pays et par secteurs (accès payant))

www.lemoci.com (Le Moniteur du commerce international)

www.europages.fr (Pages jaunes en Europe)

www.wayp.com (Pages jaunes dans le monde)

www.ccifrance-international.org

(Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International)

• Répondre à des offres sur des sites spécialisés

Consultez régulièrement les sites d'offres, sélectionnez celles qui vous intéressent et postulez en ligne :

www.kapstages.com

www.aidostage.com

www.iagora.com

www.praxisnetwork.eu

<http://odyssee-agri.com> (Offres dans l'agriculture)

BON À SAVOIR

Drop'pin est une plateforme de la Commission européenne sur laquelle sont publiées de nombreuses offres de stage partout en Europe.

<https://ec.europa.eu/eures/droppin>

Halte aux arnaques ! Des sites Internet proposent des offres de stages à l'étranger qui respectent la Charte européenne pour la qualité des stages. Pourquoi vous en priver ?

www.internsgopro.com

<http://erasmusintern.org>

• Prospector sur des salons de recrutement transfrontaliers et internationaux

Par exemple le Forum Est Horizon à Nancy (octobre), les salons transfrontaliers Moovijob dans le Grand Est, le Forum Franco-allemand à Strasbourg (novembre) et le salon Unicareers au Luxembourg (septembre) :

www.est-horizon.com

www.moovijob.com et www.moovijobtour.com

www.dff-ffa.org

<http://unicareers.lu>

• Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale

Si vous êtes étudiant (niveau licence) ou jeune diplômé, si vous maîtrisez l'anglais et vous avez des compétences spécifiques (logistique, interprétariat, droits de l'homme, économie...), tentez votre chance ! Attention : s'ils constituent un vrai plus sur votre CV, ces stages ne sont pas toujours rémunérés.

<http://europa.eu/epso>

(Office européen de sélection du personnel)

www.diplomatie.gouv.fr

(Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères)

www.oecd.org/fr/carrieres

(Organisation de Coopération et de Développement Économiques - OCDE)

<http://fr.unesco.org/careers/internships>

(Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)

www.unric.org/fr et <https://careers.un.org>

(Office des Nations Unies)

<http://jobs.euractiv.com/experiences/internships>

• Opter pour un stage « clé en main »

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des « stages clés en main » (stage, logement et assurance).

Pensez bien à :

- Demander des précisions sur le logement (individuel ou collectif, salubrité, disponibilité)
- Examiner de près les clauses et le coût des services proposés
- Demander si un remboursement soit prévu s'il n'y a pas de stage à la clé.

BON À SAVOIR

Comment savoir si un organisme qui propose des stages ou jobs « clés en main » est fiable ?

Voici quelques critères utiles :

- A l'inscription, ne versez que 20 à 30 % du prix demandé,
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions,
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé préalable,
- Préférez un organisme agréé, situé en France, et donc soumis au droit français.

Partir dans le cadre d'un programme

• Partir avec le programme Erasmus+

Vous êtes lycéen ou jeune diplômé

Erasmus+ formation professionnelle

> Les élèves de l'enseignement et de la formation professionnelle (apprentis inclus), peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer un stage, de 2 semaines à 12 mois, au sein d'une entreprise en Europe. La bourse Erasmus+ prend en charge les frais de voyage, le soutien linguistique et les frais d'hébergement.

> Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire professionnel ou de l'enseignement supérieur ainsi que les apprentis nouvellement qualifiés peuvent bénéficier d'une période de stage à l'étranger dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

Que vous soyez étudiant ou jeune diplômé, c'est à vous de trouver votre stage, mais votre établissement peut vous aider.

> Informez-vous auprès de votre établissement ou centre de formation.

BON À SAVOIR

Ton premier emploi EURES est une initiative de mobilité de l'emploi de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver un stage ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Ce programme vous offre un soutien financier pour couvrir vos frais de transport et d'installation.

<https://ec.europa.eu/eures>

Vous êtes étudiant

Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent, dès leur 1ère année d'études, effectuer un stage de 2 à 12 mois dans un autre pays européen. Possibilité de bourse de 300 à 450 € par mois.

> Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'études (licence, master, doctorat).

Vous êtes demandeur d'emploi

Erasmus+ Formation Professionnelle

> Les demandeurs d'emploi inscrit à Pôle Emploi ont la possibilité d'effectuer un stage en entreprise en Europe durant plusieurs semaines dans le cadre d'un perfectionnement linguistique et professionnel. Ce programme s'adresse aux demandeurs d'emploi de tout âge, avec ou sans diplôme mais il est toutefois nécessaire d'avoir un niveau langue pertinent par rapport au stage recherché.

> En région, Pôle Emploi Grand Est propose ainsi des stages Erasmus+ de 3 ou de 6 mois en Allemagne, en Irlande, à Malte et au Royaume-Uni

> Parlez-en à votre conseiller Pôle Emploi

> Contact courriel pour les demandes de bourses Erasmus + demandeurs d'emploi pour les territoires de Lorraine et Champagne-Ardenne :

remi.massignan@pole-emploi.fr

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

• Autres programmes bi-nationaux

PRAXES (Office franco-allemand pour la jeunesse - OFAJ)

Les bacheliers, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi ou jeunes en réorientation, âgés de 18 à 30 ans, qui ont quelques connaissances de la langue allemande et qui souhaitent effectuer un stage de 1 à 6 mois en Allemagne, à titre volontaire, indépendamment d'un établissement ou d'une activité professionnelle, peuvent bénéficier de l'aide de l'OFAJ pour trouver leur stage.

www.ofaj.org

Stage de perfectionnement de l'OFQJ

Les jeunes Français de 18 à 35 ans, en formation professionnelle continue, en recherche d'emploi ou suivis par une mission locale, qui souhaitent suivre un stage de perfectionnement de 3 à 6 mois dans une entreprise québécoise, peuvent bénéficier du tarif privilégié de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse de 590 € comprenant un billet d'avion aller-retour et les assurances nécessaires pour leur mobilité.

www.ofqj.org

Stage Coopératif à l'international – Expérience internationale Canada (EiC)

Les étudiants de 18 à 35 ans, ayant un contrat de stage signé, disposant de 2 500 \$ canadiens sur leur compte bancaire, et pouvant souscrire à une assurance maladie au Canada, peuvent remplir leur profil EIC en ligne pour faire un stage d'1 an maximum au Canada.

www.cic.gc.ca

Génération-Coopération-Global Education network (GéCo-GLEN)

Ce programme européen est ouvert aux étudiants de l'enseignement supérieur agronomique, cursus vétérinaire et paysager, et comporte un stage de 3 mois en binôme européen dans un pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, et trois séminaires de 4 jours en Europe d'éducation à la solidarité internationale, de préparation au départ et de valorisation des acquis. Les participants bénéficient d'une bourse de 1 200 € du ministère de l'Agriculture. Les étudiants hors enseignement agricole sont éligibles au programme mais pas à la bourse.

<http://agriculture.gouv.fr/mots-cles/mobilite-internationale>

www.chlorofil.fr

Rubrique *systeme-educatif-agricole/ cooperation-internationale/ mobilite-internationale-des-apprenants / le-programme-concerte-geco-glen*

Trouver une aide

• Aides nationales

Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers qui souhaitent faire un stage en entreprise, de 2 à 9 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études, peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € maximum, uniquement s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

> Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

www.crous-lorraine.fr

Aide à la mobilité des étudiants en BTS et des élèves en BEP et Bac Pro

Les élèves de 1^{re} et 2^e années de toutes sections de BTS des établissements publics ou privés sous contrat, les élèves scolarisés en lycée professionnel pour un stage de 4 semaines ou de 2 mois (BTS) peuvent bénéficier d'une aide de l'Education Nationale (variable en fonction du lieu d'accueil et de la durée de la mobilité)

Les établissements d'accueil ou entreprises doivent se situer dans l'un des pays de l'Union Européenne, et dans les pays tiers participant au programme Erasmus+ (Turquie, ancienne république yougoslave de Macédoine, Norvège, Islande et Lichtenstein).

Le stage doit se dérouler en langue étrangère dans une entreprise. L'élève recherche lui-même l'entreprise avec l'aide de son établissement et sa demande doit faire état d'une acceptation de principe de la part de l'entreprise (convention de stage).

Attention ! La subvention accordée n'est pas cumulable avec d'autres aides.

> Contactez le secrétariat de votre établissement ou la DAREIC (voir contact page 19).

Aides à la mobilité de l'Enseignement agricole

> Aide à la mobilité individuelle à l'étranger pour les élèves et étudiants de l'enseignement technique agricole

Les élèves et étudiants de l'enseignement technique et supérieur court (Bac Technologique, Brevet de Technicien Agricole, Bac Professionnel et Brevet de Technicien Supérieur Agricole) peuvent bénéficier d'une aide en vue d'un stage d'une durée minimum de 4 semaines consécutives (ou 28 jours)

(Aide variable entre 100 € et 1 000 € en fonction de la durée, de l'éloignement et de l'estimation des coûts (transport, coût de la vie dans le pays), et des ressources des parents).

> Bourse de stage individuel à l'étranger pour les étudiants de l'enseignement supérieur agricole

Les étudiants préparant des diplômes nationaux (ingénieur, vétérinaire, paysagiste) inscrits en formation initiale en master dans un établissement relevant du ministère de l'Agriculture peuvent bénéficier d'une aide pour un stage d'au minimum 6 semaines consécutives.

(Aide variable entre 50€ et 1 200 € en fonction des ressources des parents).

> Contactez le délégué aux relations internationales de votre établissement ou le Service Régional de la Formation et du

Développement (SRFD) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (voir contact page 19)

<http://moveagri.ning.com/page/boursedger>

<http://agriculture.gouv.fr/mots-cles/mobilite-international>

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Rubrique élève ou candidat de l'enseignement agricoles / Demander une bourse

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet de stage à l'étranger et peu de ressources financières, peuvent faire appel à ce fonds.

> Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

• Aides régionales, départementales et municipales

Aides à la mobilité internationale des étudiants de la Région Grand Est

Bénéficiaires : Les étudiants inscrits en BTS, L3, M1, M2 au titre d'une formation diplômante dans un établissement d'enseignement supérieur de la région Grand Est et effectuant des études validées dans le cadre de leur diplôme.

Destinations : Toutes les destinations sont éligibles, à l'exception de la France, DOM TOM inclus, et des Principautés d'Andorre et de Monaco.

Montant et durée : Forfait stage court d'une durée de 12 à 15 semaines : 400€. Forfait stage long d'une durée minimum de 16 semaines : 800€.

Ce montant est majoré de 200€ lorsque l'étudiant est boursier et de 100€ pour les étudiants effectuant leur stage dans un pays frontalier de la région Grand Est (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).

Démarches : La demande est à faire dans les 45 jours avant le début de la période d'études à l'étranger, uniquement sur le site internet dédié www.grandest.fr (rubrique vos aides régionales)

Contact : 0.800.400.454 contact.mobilite.etudiant@grandest.fr

NB : Les aides à la mobilité internationale étudiante de la Région Grand Est concernent également les études supérieures à l'étranger (voir détail page 12)

Aide à la mobilité internationale des élèves et étudiants en formation Sanitaire et Sociale de la Région Grand Est

Bénéficiaires : Elèves ou étudiants inscrits dans un Institut de formation du sanitaire et social agréé par la Région Grand Est désirant réaliser une période d'études ou de stage (d'une durée minimale de 5 semaines) dans un organisme à l'étranger dans le cadre de leur cursus de formation.

Destinations : toutes les destinations sont éligibles à l'exception de la France (DOM TOM inclus) et des principautés d'Andorre et de Monaco.

Montant : Montant forfaitaire de 400 € quelle que soit la durée du stage ou des études. Ce montant est majoré de 200€ lorsque l'étudiant est boursier et de 100€ pour les étudiants effectuant leur stage ou leurs études dans un pays frontalier de la région Grand Est (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).

Ce dispositif peut s'appliquer en complément d'une aide à la mobilité ERASMUS+

Démarches : Transmettre un dossier de demande à la Région à desuert@grandest.fr accompagné des pièces suivantes : Attestation de

l'Institut de formation d'origine autorisant l'élève, l'étudiant à effectuer une période de formation déterminée dans un organisme identifié à l'étranger / 1 RIB / Copie de la notification de la bourse (pour les étudiants boursiers) / Convention de stage tripartite signée par toutes les parties.

Contact : Véronique DESUERT / Région Grand Est

Tél. 03 87 33 64 94

www.grandest.fr (rubrique vos-aides-regionales / formation-sanitaire-et-sociale-aide-a-la-mobilite-internationale)

Aide à la mobilité de l'Université Lorraine

Bénéficiaires : les étudiants (hors doctorants) inscrits régulièrement à l'Université de Lorraine ne bénéficiant pas d'une allocation ERASMUS+ ou d'une bourse de mobilité internationale sur critères sociaux, effectuant une mobilité académique ou de stage (non rémunérée) de 2 à 9 mois en Europe et à l'international.

Montant : 150 € ou 200 € pour les destinations situées en Europe, selon les pays ; 150 € ou 250 € pour les destinations internationales, selon les pays. La durée de versement des mensualités est précisée dans chaque appel à candidatures.

Démarches : dépôt de candidature dans les délais requis des appels à candidatures de l'Université de Lorraine.

> Contacter le correspondant relations internationales de votre composante de rattachement à l'Université de Lorraine

www.univ-lorraine.fr/annuaire-des-correspondants-ri-de-composantes

Prêt d'honneur aux études du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Bénéficiaires : Les étudiants de l'enseignement supérieur qui effectuent un semestre ou une année d'études dans une université ou école étrangère intégré dans leur cursus universitaire. (Cette aide ne peut être attribuée qu'à des personnes domiciliées fiscalement en Meurthe-et-Moselle)

Montant : 1 500 €, remboursable sans intérêt, dans un délai maximum de 3 ans, échelonné sur 15 mois à raison de 100 € par mois ou par anticipation.

Démarches : Dossier en ligne sur www.meurthe-et-moselle.fr (Rubrique Les actions/Education Jeunesse Sports / Enseignement supérieur et recherche)

Contact : 03.83.94.53.35 / diter@departement54.fr

Dispositifs et bourses municipales

Certaines municipalités proposent des stages dans les villes avec lesquelles elles sont jumelées.

> Contacter le Service relations internationale de votre mairie.

Accords bilatéraux de la Ville de Nancy avec ses villes jumelées – Stages d'été

Bénéficiaires : Les étudiants de Nancy et son agglomération de 18 à 25 ans désirant faire un stage d'été dans les services administratifs des villes jumelles de Nancy.

Destinations : Karlsruhe en Allemagne (4 places), Newcastle en Angleterre (2 places), Lublin en Pologne (2 places) et Kanazawa au Japon (2 places) et Krasnodar en Russie (2 places).

Montant : Les étudiants sont nourris, logés et peuvent bénéficier d'une bourse voire d'une participation aux frais de transports ou aux activités culturelles selon les pays.

Démarches : Les dossiers d'inscription sont reçus jusqu'à mi-février : CV, lettres de motivation en français et dans la langue du pays souhaité, attestation du niveau de langue par un professeur, photo d'identité et photocopie de la carte étudiant.

www.nancy.fr Rubrique Citoyenne / Relations internationales

• Autres dispositifs ou aides

Diálogo : association d'amitié franco-espagnole

Les étudiants de moins de 30 ans souhaitant effectuer un **stage (rémunéré ou non) en Espagne**, pendant un an maximum, peuvent bénéficier d'un accompagnement à la recherche de stage, d'une aide mensuelle et d'un hébergement à Madrid ou à Barcelone.

www.dialogo.es

Bourse pour stage pratique pendant la formation professionnelle et technologique (BTS) – OFAJ

Les jeunes de 16 à 30 ans en apprentissage, ou en formation professionnelle ou technologique (CAP, Bac Pro, Bac Technologique, BTS, BP, BMA, DMA, MC) qui effectuent un **stage d'au moins 4 semaines en Allemagne**, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois maximum.

Cette bourse est attribuée aux étudiants dont la gratification et le cumul d'éventuelles autres bourses ne dépassent pas 800 € par mois.

www.ofaj.org

Bourse pour stage pratique pour étudiants – OFAJ

Les étudiants de moins de 30 ans, inscrits en licence, et qui souhaitent effectuer dans le cadre de leur cursus universitaire un **stage d'au moins 1 mois dans une entreprise ou une institution de l'administration allemande**, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois maximum. Cette bourse est attribuée aux étudiants dont la gratification et le cumul d'éventuelles autres bourses ne dépassent pas 800 € par mois.

www.ofaj.org

Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » – OFAJ

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans, souhaitant trouver un **stage d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration allemande située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne**, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage, d'une bourse de 300€ (150€ si le logement est gratuit).

www.ofaj.org

Stage pour étudiants engagés dans la vie étudiante – OFAJ

Les étudiants de 18 à 30 ans, engagés dans la vie étudiante (élus en conseil d'administration, élus en conseil de résidence, tuteurs, étudiants employés au sein d'un Crous) et qui souhaitent effectuer un **stage d'au moins 1 mois pour découvrir l'organisation et les pratiques du réseau des œuvres universitaires en Allemagne**, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage, d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois maximum.

www.ofaj.org

Bourse de stage de l'Office franco-québécois pour la jeunesse – OFQJ

Les élèves et étudiants de la formation technique et professionnelle qui souhaitent réaliser un **stage de 1 à 12 mois dans leur domaine de formation au sein d'une entreprise ou d'une institution québécoise** peuvent bénéficier d'une bourse de 200 €. Pour cela, les étudiants devront obtenir une « Lettre d'introduction » ou un permis de travail temporaire spécifique selon si leur établissement de formation en France bénéficie d'une entente de réciprocité avec un établissement québécois.

www.ofqj.org

Bourse de stage de l'Agence universitaire de la francophonie – AUF

Les étudiants, inscrits en master dans un établissement membre de l'AUF, qui souhaitent effectuer un **stage professionnel ou académique dans un pays du « Sud »** (tels que définis par la Banque mondiale) et dans un environnement francophone, peuvent bénéficier d'un soutien de l'AUF de 500 à 600 € par mois, pendant 2 à 4 mois maximum.

www.auf.org

Vos contacts utiles en région

DAREIC - Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Rectorat Académie de Nancy-Metz

Site Mably - 6 bis, rue du Manège - 54000 Nancy

Tél. 03 83 86 20 14

ce.dareic@ac-nancy-metz.fr

www.ac-nancy-metz.fr (Rubrique académie/relations Internationales)

Information et gestion des aides à la mobilité des élèves en Bac pro et étudiants en BTS.

Service Régional de la Formation et du Développement de la DRAAF Grand Est

Christophe PINEL

Chargé de mission Coopération internationale

Complexe du Mont Bernard Route de Suippes

CS60440 - 51037 Châlons-en-Champagne

Tel: 03.26.66.20.78 - Port 06.23.76.53.34

Information sur les aides à la mobilité individuelle à l'étranger pour les élèves et étudiants de l'enseignement agricole et sur les programmes de coopération internationale.

Université de Lorraine

Les étudiants régulièrement inscrits à l'Université de Lorraine doivent s'adresser au **correspondant relations internationales** de leur composante de rattachement, qui leur apportera une information de proximité sur les aides financières gérées par la Direction des relations internationales et européennes de l'Université.

www.univ-lorraine.fr/annuaire-des-correspondants-ri-de-composantes

Région Grand Est

> Service Enseignement supérieur et Recherche
Direction de la Compétitivité et de la Connaissance (DCC)
Tél. 0 800 400 454

contact.mobilite.etudiant@grandest.fr

www.grandest.fr (rubrique Mes aides régionales)

Information sur les aides à la mobilité internationale des étudiants de la Région Grand Est (stages et études)

> Pour les aides à la mobilité des étudiants ou élèves en formation sanitaire et sociales : contact : desuert@grandest.fr

Frontaliers Grand Est

WTC Tour B - 2, rue Augustin Fresnel - 57070 Metz

Tél. 03 87 20 40 91

www.frontaliers-grandest.eu

Centre de ressources sur la mobilité frontalière. Édite notamment des guides du stage au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne.



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Des études?
Un stage à l'étranger?

APPROVED CHICAGO 2017/2018 APPROVED
REPUBLIC ITALY MILAN 2017/2018 APPROVED
APPROVED LONDON 2017/2018

ANNÉE 2017/2018
DU 1^{er} JUILLET 2017
AU 30 JUIN 2018

Élargis ton horizon...
avec l'aide à la mobilité internationale
de la Région Grand Est !

Retrouvez toutes les informations et les conditions d'obtention sur :
www.grandest.fr, rubrique Aide

CRIJ Lorraine Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine

20, quai Claude le Lorrain - 54000 Nancy

Tél. 03 83 37 04 46

accueil@crijlorraine.org

www.jeunesenlorraine.org

Point Info OFAJ : Information sur les programmes de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Relais Eurodesk, réseau européen d'information spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international : informations sur l'ensemble des dispositifs de mobilité internationale et les pays étrangers.

PARTIR EN STAGE
à l'étranger

RETROUVEZ
NOS CONSEILS, PISTES
ET BONNES ADRESSES
POUR PARTIR EN STAGE
EN EUROPE ET À
L'INTERNATIONAL !

BROCHURE DISPONIBLE DANS VOTRE
CENTRE INFOJEUNESSE EURODESK *
ET EN LIGNE EN SCANNANT LE QR CODE

* CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE DE LORRAINE
20, QUAI CLAUDE LE LORRAIN à NANCY
du lundi au vendredi de 13h à 17h / Tél. 03.83.37.04.46

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB

Emploi qualifié ou job d'été, travailler dans un autre pays est source d'enrichissement personnel et professionnel ! Pour mener à bien votre projet, il est important de faire le point sur vos objectifs, vos compétences et qualités personnelles, sans oublier le choix du pays.

Comment chercher un emploi

A ne pas confondre avec un job ou un « petit boulot », l'emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un sur plus long terme. Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, il est nécessaire de bien organiser vos démarches.

Bilan et projet professionnel

Faites le point sur vos qualifications et expériences, vos points forts, et vos connaissances linguistiques, et interrogez-vous sur un certain nombre de points : Pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices au retour ?

Qui peut vous accompagner dans votre projet

• Réseau EURES de la Commission européenne

Ce réseau européen fournit des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail, et les méthodes de recrutement de chaque pays, mais aussi des conseils et une aide aux citoyens européens désirant travailler dans un autre pays. (voir page 24)

<https://ec.europa.eu/eures>

BON À SAVOIR

Chaque vendredi, vous avez la possibilité de chatter en direct avec des conseillers EURES de différents pays européens.

<https://ec.europa.eu/eures>

• Réseau Eurodesk

Eurodesk est un réseau européen d'information spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse et accompagne tous les jeunes qui veulent bouger en Europe, quel que soit leur projet : travailler, étudier, faire du volontariat, etc.

• Pôle Emploi International

Pour faciliter la mobilité professionnelle à l'international, Pôle Emploi propose différents services en ligne : trouver une offre d'emploi à l'international, s'informer sur la réglementation et les démarches, préparer et valider son projet, et anticiper son retour en France.

www.pole-emploi.fr

rubrique Autres sites Pôle Emploi / Mobilité internationale

www.emploi-store.fr

rubrique International

Trouver des offres d'emploi

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement et de nourriture.

• Prospecter sur des salons de recrutement transfrontaliers et internationaux.

Le réseau EURES organise des forums sur l'emploi frontalier ou à l'international.

www.europeanjobdays.eu

Autres forums ou salons de recrutement : le Forum Est Horizon à Nancy (octobre), les salons transfrontaliers Moovijob Tour dans le Grand Est et au Luxembourg, le Forum Franco-allemand à Strasbourg (novembre) et le salon Unicareers au Luxembourg (septembre) :

www.est-horizon.com

www.moovijob.com et www.moovijobtour.com

www.dff-ffa.org

<http://unicareers.lu>

• Envoyer des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, des entreprises ayant des filiales en France et des entreprises locales du pays choisi.

www.tresor.economie.gouv.fr/Pays

<http://fr.kompass.com> (Entreprises par pays et par secteurs (accès payant))

www.lemoci.com (Le Moniteur du commerce international)

www.europages.fr (Pages jaunes en Europe)

www.wayp.com (Pages jaunes dans le monde)

www.ccifrance-international.org

(Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'International)

• Répondre à des offres

Les annonces dans la presse étrangère sont des outils importants de recrutement. Les journaux étrangers sont en vente dans les gares, et en consultation dans les bibliothèques et sur Internet. Les services publics d'emploi et les agences de travail temporaire les plus connues sont présents dans plusieurs pays.

Drop'pin, le portail de la Commission européenne

<https://ec.europa.eu/eures/droppin>

Réseau de l'emploi en France

www.pole-emploi.fr

Portails et sites spécialisés

www.monster.fr

www.jobexpat.com

www.myexpatjob.com

www.jobtrotter.com

Réseaux sociaux professionnels

www.linkedin.comwww.xing.com

BON À SAVOIR

Ton premier emploi EURES est une initiative de mobilité de l'emploi de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver un emploi dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Ce programme vous offre un soutien financier pour couvrir vos frais de transport et d'installation.

<https://ec.europa.eu/eures>

Erasmus pour jeunes entrepreneurs offre aux jeunes et futurs entrepreneurs la possibilité de se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen.

www.erasmus-entrepreneurs.eu

Reconnaissance professionnelle

Elle permet de reconnaître à quelqu'un la possibilité d'exercer une profession dans un autre pays que le sien.

Si votre profession n'est pas réglementée, vous pouvez librement l'exercer comme n'importe quel ressortissant du pays choisi. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois sont accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (armée, police, diplomatie).

Si votre profession est réglementée, il y a deux possibilités, mais il est indispensable de vous informer pour connaître les conditions d'exercice :

> Vous entrez dans une catégorie professionnelle qui a une reconnaissance automatique au niveau européen (médecin, infirmier, dentiste, sage-femme, pharmacien, vétérinaire ou architecte).

> Votre profession est réglementée, mais il n'y a pas de base commune entre les pays (ingénieur, avocat, psychologue). Dans ce cas, il faut obtenir une reconnaissance de votre diplôme en adressant une demande à l'autorité compétente qui peut imposer un test d'aptitude, une formation complémentaire ou quelques années d'expérience professionnelle.

www.ciep.fr

BON À SAVOIR

Ne ratez pas les Journées Jobs d'été, elles ont lieu chaque année dans tout le réseau Information Jeunesse.

www.jobs-ete.com

Le réseau Eurodesk publie une brochure « Trouver un job en Europe » dans laquelle vous trouverez des sites Internet qui vous aideront à trouver un job par secteur et par pays !

Consultez-la sur www.slideshare.net/Le_CIDJ

Comment chercher un job

Contrairement à un emploi, le job (ou « petit boulot ») est, en général, un travail ponctuel et peu qualifié.

Se débrouiller seul

La plupart des offres de jobs concernent la saison d'été. Si vous commencez votre recherche en début d'année, vous pouvez tenter votre chance dans les secteurs de l'animation, du tourisme, de l'hôtellerie-restauration... La majorité des offres s'adressent aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays est souvent indispensable.

• Hôtellerie-restauration

Secteur où l'on peut trouver des jobs sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles pour la saison (mai à septembre).

www.lhotellerie-restauration.com

www.eurohoteljobs.com

www.hotelcareer.com

• Tourisme, animation

Les clubs de vacances, centres sportifs, parcs d'attractions... recherchent du personnel d'accueil et des animateurs.

www.animjobs.com

www.tourisme-espaces.com

www.seasonworkers.com

• Accompagnement de séjours linguistiques

Pour être accompagnateur de séjours linguistiques, vous devez avoir 21 ans minimum, une expérience à l'étranger et un bon niveau en langues.

www.loffice.org

www.unosel.org

• Travaux agricoles

Tout au long de l'année, la récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde. Attention : travail physique ! Informez-vous sur les conditions et horaires de travail, et sur la rémunération. Le gîte et le couvert tiennent parfois lieu de salaire.

www.pickingjobs.com

www.fruitfuljobs.com

Opter pour un job « clés en main »

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des jobs « clés en main » (job, logement et assurance). Pour savoir si un organisme qui propose des jobs « clés en main » est fiable, rendez-vous p 16.

Rédiger votre candidature

Ecrire votre CV dans une autre langue

Traduire votre CV ne suffit pas, vous devez adapter la présentation et le contenu aux habitudes du pays :

- Rédigez votre CV dans la langue du pays
- Soignez la présentation (rédaction claire et phrases courtes)
- Mettez en valeur votre attrait pour l'étranger (goût pour la culture et la langue)
- Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste convoité
- Ne traduisez pas vos diplômes, indiquez leurs équivalents dans le pays ou détaillez le contenu de votre formation
- Pour éviter les fautes d'orthographe, faites relire votre CV par une personne qui maîtrise la langue

Rédiger votre lettre de motivation

Votre lettre doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (connaissances techniques, linguistiques, culturelles...).

BON À SAVOIR

Le CV et le Passeport des langues Europass constituent un modèle unique destiné à tout citoyen désirant étudier ou travailler dans un autre Etat membre. Ils permettent de présenter vos compétences et qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE. Ils aident aussi les établissements d'enseignement et de formation, ainsi que les employeurs, à mieux évaluer les connaissances acquises.
<http://europass.cedefop.europa.eu>

Autres pistes

Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » – OFAJ

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans souhaitant trouver un job d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration allemande située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € (150 € si le logement est gratuit).

www.ofaj.org

Au pair à l'étranger

La personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 26 ans, quelques

connaissances en langues et s'engager, en général, pour 6 mois minimum. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été.

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.aupairworld.com

Programme Vacances travail (PVT)

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : **Argentine, Australie, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Russie, Taïwan et Uruguay**. Le PVT permet aux jeunes de 18 à 30 ans (35 ans pour l'Australie et le Canada) de séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an (2 ans pour l'Australie et le Canada). Il faut justifier de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins dans le pays.

<http://pvtistes.net>

Programme « mobilité des jeunes travailleurs » (MJT)

De l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse – OFQJ

Il permet aux jeunes français, de 18 à 35 ans, ayant déjà occupé un emploi pendant 1 an maximum et obtenu deux permis de l'Ambassade du Canada dans le cadre des accords Expérience Internationale Canada (EIC), de trouver rapidement un CDD de 6 à 12 mois au Québec, moyennant la somme de 200 €. Ce tarif comprend le permis MJT et une assurance obligatoire valable pour 12 mois.

www.ofqj.org

Permis « Jeunes professionnels » pour le Canada

Ce programme est destiné aux jeunes Français âgés de 18 à 35 ans souhaitant se perfectionner ou se réorienter professionnellement au Québec. Contrairement au PVT, il faut avoir trouvé un employeur pour déposer une demande de permis. L'OFQJ apporte une aide et permet de bénéficier de conditions privilégiées.

www.ofqj.org

Accords bilatéraux pour jeunes professionnels

La France a signé des accords bilatéraux avec certains pays permettant des échanges de jeunes professionnels âgés de 18 à 35 ans, ayant terminé leurs études, et souhaitant exercer une activité salariée dans un autre pays pour de se perfectionner. Ils doivent trouver l'entreprise d'accueil, mais les formalités administratives pour les permis de séjour et les autorisations de travail sont facilitées. Durée : de 3 à 18 mois. Pays concernés : **Argentine, Bénin, Canada, Cap Vert, Congo, États-Unis, Gabon, Maroc, Maurice, Nouvelle-Zélande, Russie, Sénégal, Tunisie**.

> Adressez-vous à votre agence Pôle Emploi.

Assistant de français à l'étranger

Chaque année, le CIEP propose environ 1 700 postes d'assistants de français dans une vingtaine de pays. Ce programme s'adresse aux étudiants, sous conditions d'années et de domaines d'études. Les critères d'éligibilité et conditions de travail diffèrent selon les pays et établissements d'affectation. Vous recevez une rémunération (de 135 à 2 365 € par mois selon les pays), mais les frais de voyage, visa, nourriture et logement sont généralement à votre charge.

www.ciep.fr

Lecteur de français à l'étranger

Les personnes titulaires d'un master peuvent adresser leur candidature aux établissements étrangers, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les contrats de travail varient selon le pays et l'établissement. Le diplôme de Français Langue Etrangère (FLE) est un plus, et est souvent exigé.

www.euroguidance-france.org

Vos contacts en région

Conseillers Eures en région

EURES (EUropean Employment Services)

> Les contacts des conseillers Eures en région sont disponibles sur le portail <http://eures.europa.eu>

courriel : international.54076@pole-emploi.fr

> Pour les équipes EURES Transfrontalier : www.eures-granderegion.eu

courriel : eurestransfrontalier.54076@pole-emploi.fr

Suivez l'actualité des événements frontaliers

www.facebook.com/eures57/ (Allemagne)

www.facebook.com/EURESbelux (Belgique et Luxembourg)

Frontaliers Grand Est

Centre de Ressources et de Documentation Eures

WTC Tour B - 2, rue Augustin Fresnel - 57070 Metz

Tél. 03 87 20 40 91

www.frontaliers-grandeste.eu

Centre de ressources sur la mobilité frontalière. Édite notamment les guides

«Comment trouver un emploi au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne ».



CRIJ Lorraine Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine

20, quai Claude le Lorrain - 54000 Nancy

Tél. 03 83 37 04 46

accueil@crijlorraine.org

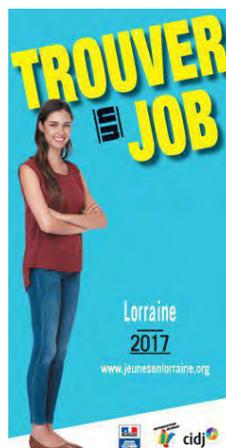
www.jeunesenlorraine.org

Informations sur la recherche d'un job en Grande Région et en Europe

Publications :

« Trouver un job en Lorraine/Grande Région »

« Trouvez un job d'été en Europe » – Réseau Eurodesk



FAIRE DU VOLONTARIAT

Vous souhaitez vous investir dans la société, aider les autres, vous rendre utile ?

Différentes possibilités de volontariat s'offrent à vous. Choisissez celle qui vous correspond le mieux et engagez-vous !

Service Volontaire Européen

Ce programme européen est ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans qui souhaitent effectuer une mission d'intérêt général (animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes...), de 2 semaines à 12 mois, au sein d'une structure à but non lucratif implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'Europe.

Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires sont couverts et ils bénéficient d'une assurance, d'un soutien linguistique et d'argent de poche.

> **Contactez une structure d'envoi SVE. Voir contacts pages 27**

www.erasmusplus-jeunesse.fr

(Agence française Erasmus+ Jeunesse & Sport)

https://europa.eu/youth/evs_database_en

(base de données des organisations SVE accréditées)

BON À SAVOIR

Le SVE étant une action jeunesse du programme Erasmus+, vous pourrez obtenir un « **Youthpass** ». Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV !

www.youthpass.eu

Service Civique à l'international

Ce programme national permet aux jeunes français âgés de 16 à 25 ans, d'accomplir une mission d'intérêt général (éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise...), pendant une période de 6 à 12 mois, à l'international. Les volontaires reçoivent une indemnité de 510 € par mois et bénéficient d'une protection sociale.

Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts. Enfin, ils peuvent percevoir une bourse additionnelle de 106,38 € sur critères sociaux.

www.service-civique.gouv.fr

Autres volontariats réalisés

en partenariat avec le dispositif Service Civique

Le Volontariat Franco-Allemand

Ce dispositif de l'OFAJ s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, sans condition de diplôme ou compétences particulière. L'engagement porte sur une mission de 12 mois au sein d'une association allemande ou d'un établissement scolaire dans le domaine culturel, écologique, social, sportif, etc.

L'indemnité perçue est similaire à celle du Service Civique et les jeunes volontaires bénéficient d'un accompagnement binational avec une formation interculturelle, civique et linguistique.

www.volontariat.ofaj.org

Le Volontariat Écologique Franco-Allemand (VEFA)

Le VEFA représente une année d'orientation professionnelle pour les jeunes français de 18 à 25 ans, ouverts et motivés qui souhaitent s'engager dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement en Allemagne.

Les projets et les missions durant l'année de volontariat écologique sont vastes et touchent différents domaines, en rapport avec l'écologie et le développement durable

www.ve-fa.org

Le Service Eco-Citoyen Transfrontalier

Ce programme s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, sans condition de diplôme ou de connaissance linguistique et résidant en Grande Région (Lorraine, Wallonie, Luxembourg, Sarre et Rhénanie-Palatinat)

Les missions proposées, de 9 à 12 mois, sont liées à l'écologie, à la nature, à l'environnement ou au développement durable, tout en ayant l'opportunité de découvrir une autre culture, voire une autre langue.

Les jeunes volontaires éco-citoyens perçoivent une indemnité et assurance maladie et civile selon le dispositif du pays d'accueil.

> Contactez l'association CRISTEEL : www.cristeel.fr

BON À SAVOIR

L'Agence du Service Civique a noué des partenariats avec l'OFAJ, mais aussi avec l'OFQJ, l'AEFE et France Volontaires. Vous pourrez trouver des missions de Service civique sur leurs sites Internet.

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Ce programme national permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période d'1 à 2 ans, dans un projet de solidarité (enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable...).

Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

> **Contactez une association agréée VSI.**

www.france-volontaires.org

www.la-guilde.org

Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Ces dispositifs permettent aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de s'engager comme volontaire international, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA).

Dans ce dernier cas, les volontaires participent à l'action de la France dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou dans un service de coopération et d'action culturelle.

Etre volontaire international permet de bénéficier d'un statut public protecteur : les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire (qui varie selon le pays d'affectation). Les frais de voyage et d'installation et la protection sociale sont pris en charge.

www.civiweb.com

Volontariat des Nations Unies (VNU)

Ce programme de volontariat a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans le monde. Les jeunes diplômés d'au moins 25 ans, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle, et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions ont lieu de 6 à 12 mois (renouvelables), mais des missions de 3 mois ou moins sont également possibles. Les volontaires bénéficient d'une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'une assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.

www.unv.org

Volontariat international de la francophonie (VIF)

Ce programme offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans et titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, la possibilité de réaliser une mission d'1 an, au sein d'une institution francophone. Les volontaires mènent des actions de promotion de la langue et de la culture française, de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, et de l'éducation au service du développement durable. Ils perçoivent une indemnité mensuelle de subsistance, leurs frais de transports aller-retour sont couverts et ils bénéficient d'une assurance santé, d'une assurance rapatriement sanitaire et d'une responsabilité civile « vie privée ».

www.jeunesse.francophonie.org

Volontariat de l'aide de l'union européenne

Cette initiative européenne permet à tous les citoyens de l'UE, d'au moins 18 ans, d'apporter leur soutien à l'organisation de l'aide humanitaire, et de contribuer à renforcer les capacités locales et la résilience des communautés victimes de catastrophes. Les missions varient de 1 à 18 mois. Les frais de transport, d'assurance et de logement des volontaires sont pris en charge par le programme et une indemnité mensuelle, dont le montant varie selon le pays d'affectation, leur est également versée.

<https://eacea.ec.europa.eu/eu-aid-volunteers>

Corps européen de solidarité (CES)

Ce tout nouveau programme va permettre aux étudiants, jeunes diplômés, employés, ou en recherche d'emploi européens, de moins de 30 ans, de venir en aide aux organismes (ONG, autorités locales et entreprises privées) qui gèrent des situations difficiles dans l'ensemble de l'UE. Les missions des volontaires se dérouleront sur des périodes de 2 à 12 mois et consisteront, entre autres, à la reconstruction de communautés suite à des catastrophes naturelles, ou à l'accueil et l'intégration des réfugiés. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires seront couverts et ils bénéficieront d'une assurance et d'argent de poche.

<https://europa.eu/youth/solidarity>

Vos contacts utiles en région

DRJSCS Grand Est

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale Grand Est

Correspondante Relations Internationales

Marie-Agnès Pierrot / DRDJS - Site de Nancy
4, rue Bénit - CS 10011 - 54035 Nancy Cedex
Tél. 03 83 17 36 70

Marie-Agnes.Pierrot@drjscs.gouv.fr

www.grand-est.drjscs.gouv.fr

(rubrique Jeunesse > mobilité Internationale)

Information des professionnels et aide au montage de projets dans
le cadre du programme Erasmus+ Jeunesse & Sport : échanges de
jeunes, mobilité des acteurs jeunesse, volontariat.

Structures d'envoi SVE

Association CRISTEEL

Julia Gallmeister

95, rue de Metz - 54000 Nancy

Tél. 03 83 17 00 47

cristeel@cristeel.fr

www.cristeel.fr

Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle

Florine Van Meerveld

49, rue Isabey - 54000 Nancy

Tél. 03 83 92 56 08

florinevm@ligue54.org

www.ligue54.org

Parcours le Monde - Grand-Est

Espace la Poudrière (Le Paddock)

49 boulevard d'Austrasie - 54000 Nancy

Tél. 06 51 33 80 04

contact.grandest@parcourslemonde.org

PAUSE

Dominique Lorrette

Mairie - Place de la République - 57680 Novéant

Tél. 06 87 23 67 45

dominique.lorrette@numericable.fr

Club pour l'Unesco Jean Laurain

Claude Leclerc

3 rue des Trinitaires (2e étage) - 57000 Metz

Tél. 09 84 44 11 46

leclerc-ilbay@wanadoo.fr

unescometz@gmail.com

Centre Européen Robert Schuman

Julie Gratz

8 rue Robert Schuman - 57160 Scy-Chazelles

Tél. 03 87 60 10 15

Tél. 03 87 40 80 95 (ligne directe)

julie.gratz@orange.fr

www.centre-robert-schuman.org

Ligue de l'enseignement des Vosges

Johanna Boukhelifa

15 rue du Général de Reffye - 88000 Épinal

Tél. 03 29 69 64 64

europa@fol-88.com

www.laligue88.org

Chantiers internationaux de volontaires

Etudes et Chantiers Engagement Civique – ECEnCi

53 rue de la Hache - Nancy

Tél. 09 70 97 57 11

ecengagementcivique@gmail.com

www.etudesetchantiers.org

www.aventureutile.org

Point Info Ofaj

Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine

20, quai Claude le Lorrain - 54000 Nancy

Tél. 03 83 37 04 46

accueil@crijlorraine.org

Information sur les programmes de l'Office Franco-Allemand pour
la Jeunesse.

Des jeunes ambassadeurs représentent également l'OFAJ en

région : www.ofaj.org/les-jeunes-ambassadeurs-ofaj

Acteurs de la solidarité internationale en Lorraine

Grand Est solidarités & coopérations pour le développement

GESCOD - Antenne de Nancy

48, esplanade Jacques Baudot - 54035 Nancy cedex

Tél. 03 83 94 58 63

nancy@gescod.org

www.gescod.org

Gescod est le réseau multi-acteurs de la coopération en région Grand
Est : Relais d'information sur les dispositifs et les politiques de
développement et de solidarité internationale, il accompagne et
forme les porteurs de projets dans le domaine de la solidarité
internationale.

Centre Lorrain d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale

CLID - RITIMO

29, rue Guilbert de Pixérécourt - 54000 Nancy

Tél. 03 83 37 44 86

clid@free.fr

www.clidritimo.free.fr

Le CLID est un centre de ressources pour l'Education à la Citoyenneté
et la Solidarité Internationale. Il édite un annuaire des acteurs de la
Solidarité Internationale en Lorraine (consultable en ligne).

Association MIRADOR

Maison des Associations Quartier de la Magdeleine

Bâtiment A – Entrée 6 - 88000 Épinal

Tél. 06 40 33 82 68

www.project-mirador.org

Cette association accompagne les jeunes qui ont un projet sur le
thème de la réconciliation et de l'éducation à la paix.

PARTIR AUTREMENT

Vous souhaitez découvrir d'autres contrées, tout en étant encadré ? Optez pour un échange de jeunes, un chantier international, ou un séjour linguistique !

Il existe aussi d'autres alternatives pour endosser votre sac à dos et partir à l'aventure !

Partir dans le cadre d'un programme

Echanges de jeunes

Ce programme européen permet à des groupes de 16 à 60 jeunes d'au moins deux pays différents, de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître en participant à des activités ludiques et pédagogiques organisées autour d'un thème (lutte contre les exclusions, art et culture, protection du patrimoine, sport...). Les participants doivent avoir entre 13 et 30 ans, et partir pendant 5 à 21 jours. Leurs frais de voyage, d'hébergement et de nourriture sont couverts par le programme Erasmus+.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

BON À SAVOIR

Les échanges de jeunes étant une action jeunesse du programme Erasmus+, vous pourrez obtenir un « Youthpass ». Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV !

www.youthpass.eu

Chantiers internationaux

Les chantiers permettent aux jeunes, dès 14 ans, de participer à un projet collectif en France ou à l'étranger. Ces projets se déroulent sur une période de 2 à 3 semaines et interviennent dans différents domaines (restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles...). Ce sont des lieux privilégiés d'échanges, de rencontres interculturelles et d'ouverture. Attention : les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

www.cotravaux.org

www.concordia.fr

www.volontariat.org

www.solidaritesjeunesses.org

Partir en séjour linguistique

Rien de tel pour apprendre une langue et découvrir un pays ! Selon votre âge, votre activité, votre motivation et votre porte-monnaie, vous pouvez choisir entre diverses formules allant d'1 semaine à plusieurs mois : immersion totale en famille, activités sportives ou

culturelles associées à des cours de langue, ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est très coûteux (comptez entre 800 et 1 500 € pour un séjour de 2 semaines) et il existe peu d'aides au financement.

www.unosel.com

www.loffice.org

Autres pistes

Le Wwoofing, une alternative « écolo »

Le Wwoofing (ou World-Wide Opportunities on Organic Farms) permet à toute personne majeure de donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (jardin, potager, verger, fleurs, animaux). Vous travaillez bénévolement quelques heures par jour, et vous êtes nourri et logé. Le wwoofing est une alternative économique et un mode de pensée : c'est vivre un temps près de la terre et de ses habitants.

<http://www.woof.net>

Selon le même principe, les plateformes www.helpx.net et www.workaway.info proposent un réseau d'hôtes accueillant des volontaires pour une aide à court terme en échange du gîte et du couvert. (fermes et ranchs, mais aussi Bed and Breakfast, auberges de jeunesse, particuliers...)

Partir avec un sac à dos

C'est une expérience de perte de repères et, dans le même temps, d'apprentissages personnels et culturels incroyables ! Si vous envisagez de partir avec votre sac à dos, un peu de préparation (cf la rubrique « Préparer votre départ et votre retour ») et ces quelques conseils vous faciliteront la vie :

- Ne partez jamais sans avoir fait un point santé : être aventurier, c'est bien, mais être couvert en cas de pépin, c'est mieux !
- Conservez une copie de vos documents importants (passeport, visa, billets d'avion) dans votre boîte mail : si vous les perdez, cela vous facilitera la vie sur place.
- Vous êtes perdu ? Rassurez-vous, notre administration consulaire (ambassade, consulat, alliances, centre culturel français) n'est jamais bien loin !
- Vous voulez tenter un petit job non déclaré ? Très mauvaise idée ! Vous ne connaissez pas assez le pays, ni sa législation pour tenter ce genre de chose... inutile de passer par la case prison !

Trouver une aide ou une bourse de voyage

• Aides nationales

>>Chaque année, le CNOUS et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soutiennent les initiatives d'engagement et de solidarité étudiantes à l'étranger. Vous êtes étudiant et avez un projet culturel ou humanitaire à l'étranger ? Participez au concours national « Culture Actions » (catégorie « Action/Engagement »). Une subvention de 2 500 € peut vous être attribuée. Contactez le Centre culturel du CROUS de votre ville.

www.etudiant.gouv.fr
www.crous-lorraine.fr

>>L'ANCV et le ministère en charge du tourisme soutiennent le départ en vacances des jeunes de 18 à 25 ans en leur proposant un coup de pouce financier. Le programme Départ 18:25 s'adresse aux étudiants boursiers, aux jeunes sous contrat de formation en alternance, en contrat aidé, en service civique, ou aux jeunes dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 17 280 € par an.

www.depart1825.com

Aides régionales, départementales et municipales

Les conseils régionaux, les conseils départementaux et les municipalités peuvent vous accorder des bourses pour vous aider à financer vos projets à l'étranger.

Consultez leurs sites Internet ou informez-vous auprès du service Jeunesse de votre mairie ou de votre point information Jeunesse.

Aides d'associations et de fondations privées

Bourse Zellidja

Elle est proposée aux 16-20 ans pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur 1 mois minimum.

www.zellidja.com

Bourse de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet

Elle aide les jeunes de 18 à 30 ans ayant des difficultés à réaliser leur vocation en soutenant des projets de développement professionnel et individuel, en France et à l'étranger.

www.fondationvocation.org

Bourse Aventure Labalette de la Guilde

Elle soutient des projets d'exploration originaux, à pied, à cheval, à vélo, en canoë...

www.la-gilde.org

Bourse Expé

Elle soutient des projets d'expédition menés dans un cadre amateur dans les sports de montagne en France ou à l'étranger.

<http://bourses-expe.com>

Bourse de la fondation l'AMOPA

Elle aide les jeunes de 18 à 25 ans à mener un travail d'étude ou de recherche, en France ou à l'étranger, sur le sujet de leur choix. Bourses attribuées : de 1 000 à 1 500 €.

www.amopa.asso.fr

Bourse Millet Expedition Project

Elle soutient des initiatives individuelles ou collectives dont l'objectif est de promouvoir les sports de montagne, l'aventure et les expéditions en France et à l'étranger.

<http://millet-expedition-project.com>

Autres bourses disponibles sur :

www.centre-francais-fondations.org

www.fondations.org

www.fondationvocation.org

BON À SAVOIR

Le « **Guide des bourses** » de la **Fondation de France** est un moteur de recherche qui vous aide à identifier les bourses auxquelles vous êtes éligible.

Selon votre situation et votre projet, une bourse peut vous être attribuée pour réaliser votre projet à l'étranger.

<http://bourses.fondationdefrance.org>

EN SAVOIR PLUS

L'information à la source

Informations générales

> <https://eurodesk.eu>

> www.facebook.com/EurodeskFrance

Eurodesk, relais d'information soutenu par la Commission européenne. Ce réseau d'experts informe et encourage la mobilité des jeunes en Europe.

> <https://europa.eu/youth>

Portail européen de la jeunesse

> <http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

Portail national Découvrir le monde

> <http://europa.eu>

Portail de l'Union européenne

> <http://europa.eu/youreurope>

Portail L'Europe est à vous

> www.touteurope.eu

Portail français sur les questions européennes

Programmes européens

> www.erasmusplus.fr

Le programme européen pour l'éducation la formation, la jeunesse et le sport

> www.agence-erasmus.fr

Agence Erasmus+ France Education et Formation

> www.erasmusplus-jeunesse.fr

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

> www.generation-erasmus.fr

Portail des bénéficiaires Erasmus+

Etudes

> <https://ec.europa.eu/ploteus>

Portail européen de l'éducation

> <http://eacea.ec.europa.eu/Education/eurydice>

Informations sur les systèmes éducatifs européens

> www.euroguidance-france.org

Euroguidance, le portail pour s'orienter, étudier et se former en Europe

> www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mobilité professionnelle

> <https://ec.europa.eu/eures>

Portail européen sur la mobilité de l'emploi

> www.enic-naric.net

Reconnaissance professionnelle

> <http://europass.cedefop.europa.eu>

CV européen, Passeport langue, Europass mobilité

> www.diplomatie.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

> <http://pvtistes.net>

Voyager et travailler à l'étranger avec le PVT

Partir autrement

> www.service-civique.gouv.fr

Service civique

> www.cotravaux.org

Chantiers internationaux

> www.france-volontaires.org

Volontariat de solidarité internationale

> www.civiweb.com

Volontariat international en entreprise/administration

> www.ofaj.org

Echanges franco-allemands

> www.ofqj.org

Echanges franco-québécois

PORTAIL EUROPÉEN DE LA JEUNESSE

Envie de nouvelles expériences ?

Sur le Portail européen de la jeunesse, retrouvez pour 33 pays d'Europe toute l'info pour :

- Étudier
- Travailler
- Entreprendre
- Partager
- Voyager
- Découvrir
- Agir
- Participer
- Être volontaire
- Me soigner
- Connaître mes droits

europa.eu/youth Erasmus+ eurodesk

L'information en région

CRIJ Lorraine / Réseau Eurodesk

Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine
20, quai Claude le Lorrain - 54000 Nancy
Tél. 03 83 37 04 46

accueil@crijlorraine.org

www.jeunesenlorraine.org

Le Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine accueille et informe les jeunes sur la mobilité en Europe et à l'internationale (études, stages, emploi, jobs, échanges, volontariat, voyages) en séances collectives ou de manière personnalisée. Il produit et diffuse une documentation pratique, organise des événements et animations autour des questions européennes (« Mai de l'Europe », « Time to Move » en Octobre, et ateliers d'information spécifiques tout au long de l'année...). Inscrit dans le réseau national Information Jeunesse, il propose un travail en réseau interrégional et anime une plateforme transfrontalière pour l'information des jeunes de la Grande Région avec ses homologues belges et luxembourgeois.

Le CRIJ Lorraine est membre et acteur du réseau Eurodesk, relais Erasmus+ Jeunesse&Sport et Point Info Ofaj.

Vos autres contacts IJ en région Grand Est :

- Centre Régional Information Jeunesse Alsace

7-9 rue du Moulin - 68100 Mulhouse

Tél. 03 89 66 33 13

www.crij-alsace.fr

- Centre Régional Information Jeunesse Champagne-Ardenne

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims

Tél. 03 26 79 84 79

www.jeunes-ca.fr

<http://europedirect.jeunes-ca.fr>

Eurodesk :

Eurodesk est un réseau européen soutenu par la Commission européenne. Il a pour mission d'informer tous les jeunes et les professionnels sur la mobilité en Europe, sur les dispositifs et les programmes européens. Le CIDJ assure la coordination nationale d'Eurodesk pour la France. Le réseau Eurodesk édite des publications et des expositions sur l'Europe.

Le réseau Eurodesk gère le Portail européen de la jeunesse de la Commission européenne <https://europa.eu/youth> et organise chaque année au mois d'octobre une campagne événementielle « Time to Move » :

<http://timetomove.info>

www.eurodesk.eu

www.facebook.com/EurodeskFrance

Centres d'Information Europe Direct (CIED)

> Citoyens et Territoires Grand Est

7, rue Alexandre III BP 22 - 54170 Colombey-les-Belles

Tél. 03 83 52 80 62

cjurovic@citoyenterritoires.fr

<http://citoyenterritoires.fr/europe-direct>

> Association CRISTEEL

Centre Régional Inter-Associatif et de Soutien Technique
pour les Échanges Européens en Lorraine

95, rue de Metz - 54000 Nancy

Tél. 03 83 17 00 47

cristeel@cristeel.fr

www.cristeel.fr

Les Centres d'information et de documentation Europe Direct fournissent au grand public une première réponse aux questions sur l'Union européenne, sa politique, ses programmes. Ils donnent accès en consultation libre à toute la documentation officielle et orientent la demande vers d'autres sources d'informations appropriées.

Centre européen Robert Schuman (CERS)

8, rue Robert Schuman - 57160 Scy-Chazelles

(Adresse postale BP 40037 - 57162 Moulins-les-Metz cedex)

Pour de la documentation spécialisée sur l'Europe :

2, rue Robert Schuman. 57160 Scy-Chazelles

Tél. 03 87 60 10 15

centre-robert-schuman@wanadoo.fr

www.centre-robert-schuman.org

Association ayant pour objectifs de promouvoir la vision européenne de Robert Schuman et de sensibiliser le grand public à la construction et aux politiques européennes. Elle contribue à l'animation de la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles et organise des rencontres, des manifestations, des conférences et des formations s'adressant au grand public, aux enseignants et aux scolaires.



WWW.JEUNESENLORRAINE.ORG

La réponse à vos questions !

SE FORMER

TRAVAILLER

SE LOGER

CONNAITRE SES DROITS

AGIR ET S'ENGAGER

SE DISTRAIRE

VOYAGER

S'OCCUPER DE SA SANTÉ

Un réseau près de chez vous

CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE
DE LORRAINE

20, quai Claude le Lorrain – 54000 NANCY

Tél : 03.83.37.04.46 / accueil@crijlorraine.org



Et dans l'ensemble des relais Information Jeunesse en Lorraine

